

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2022 DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Séance publique du 18 février 2022

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, a tenu vendredi 18 février, en séance publique, son Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2022. Avec des dépenses de fonctionnement estimées à 1,9 milliard d'euros et un niveau historique d'investissements prévus pour plus de 700 millions d'euros, le Département des Hauts-de-Seine confirme son engagement pour renforcer les solidarités et améliorer le cadre de vie de ses habitants. Il affirme une nouvelle ambition pour le logement, en accordant à son Office départemental, Hauts-de-Seine Habitat, des moyens renforcés.

« Comme j'en avais pris l'engagement lors de la séance d'installation de notre assemblée départementale le 1^{er} juillet dernier, le renforcement des solidarités, l'attractivité du territoire et le développement durable constituent les priorités de notre action. Ce premier Débat d'orientation budgétaire de la mandature témoigne des moyens que nous consacrons pour les mettre en œuvre, et pour améliorer les conditions et le cadre de vie de nos concitoyens. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Les solidarités plus que jamais au cœur de l'action départementale

En 2022, les solidarités restent la priorité départementale. Le budget de fonctionnement consacré aux actions sociales atteint un niveau jamais égalé de 943 M€.

Le Département des Hauts-de-Seine confirme son volontarisme dans le domaine de la protection de l'enfance, avec plus de 200 M€ pour renforcer l'accompagnement socio-médico-éducatif des enfants qui lui sont confiés, et développer les capacités d'accueil – avec notamment un nouveau placement familial associatif spécialisé dans l'accueil de jeunes porteurs de troubles du comportement.

Les dépenses consacrées à l'autonomie des personnes âgées et handicapées atteignent 332 M€. Une enveloppe de 20 M€ sera inscrite pour initier un plan de rénovation et de modernisation des EHPAD et des résidences autonomie du territoire, sur la base du travail engagé avec les professionnels du secteur et le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) sur l'établissement de demain et la qualité de vie des seniors.

Les orientations budgétaires 2022 prévoient également, pour le budget consacré aux Solidarités :

- **25 M€** pour le parcours « **Petite enfance** »,
- **17 M€** pour le parcours « **Jeunes** »,
- **209 M€** pour le parcours « **Bénéficiaires du RSA** »,
- **10 M€** pour le **Fonds de solidarité logement**.

Une nouvelle ambition pour le logement

Le Département renforce son soutien à l'Office départemental, Hauts-de-Seine Habitat, pour mettre en œuvre **une stratégie d'amélioration du patrimoine existant et de production de logements neufs**, et **favoriser la mixité sociale et la continuité des parcours résidentiels**.

La subvention annuelle d'investissement versée à Hauts-de-Seine Habitat est portée à 12 M€ : cette **augmentation de l'ordre de 50%** permettra au bailleur d'accélérer son programme de réhabilitations, en particulier en matière de rénovation énergétique des bâtiments et de mise aux normes des ascenseurs.

Le Département a également décidé d'acquérir des titres participatifs émis par l'Office à hauteur de 70 M€. Ce soutien inédit permettra d'assurer le développement de son parc de logements, avec un investissement prioritaire dans les communes en rattrapage SRU, un renforcement de l'offre de logements locatifs intermédiaires, et la relance d'une véritable politique d'accession sociale à la propriété. L'objectif fixé est de 10 000 logements supplémentaires en 10 ans.

L'amélioration du cadre de vie des Altoséquanais

Le Département des Hauts-de-Seine entend maintenir son engagement en faveur du renouvellement urbain au travers du **dispositif « Quartiers d'avenir – Hauts-de-Seine »**, mis en place en 2021 et doté d'une enveloppe pluriannuelle de 150 M€.

Avec **163 M€ alloués aux investissements dans les mobilités**, le Département poursuit ses efforts pour faciliter les déplacements des habitants, notamment en contribuant au développement des transports collectifs (tramway T10 entre Antony et Clamart, poursuite des travaux du T1, RER E vers l'Ouest).

Par ailleurs, **pour renforcer les mobilités douces**, une enveloppe de **150 M€** sera déployée pour aménager 120 km d'itinéraires cyclables d'ici à 2028.

2022 sera marquée par la pose de la première pierre de deux équipements sportifs majeurs : le **nouveau stade départemental Yves-du-Manoir (80 M€)** à Colombes, et le **centre aquatique de la Grenouillère (64 M€)** en bordure du Domaine départemental de Sceaux.

2022 verra également **l'ouverture du nouveau musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt, et du JAD à Sèvres, dédié aux métiers d'art et du design**. Ces infrastructures culturelles majeures confirment le rayonnement et l'attractivité du territoire.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Amélie CHABUET

01 47 29 35 78 / presse92@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

